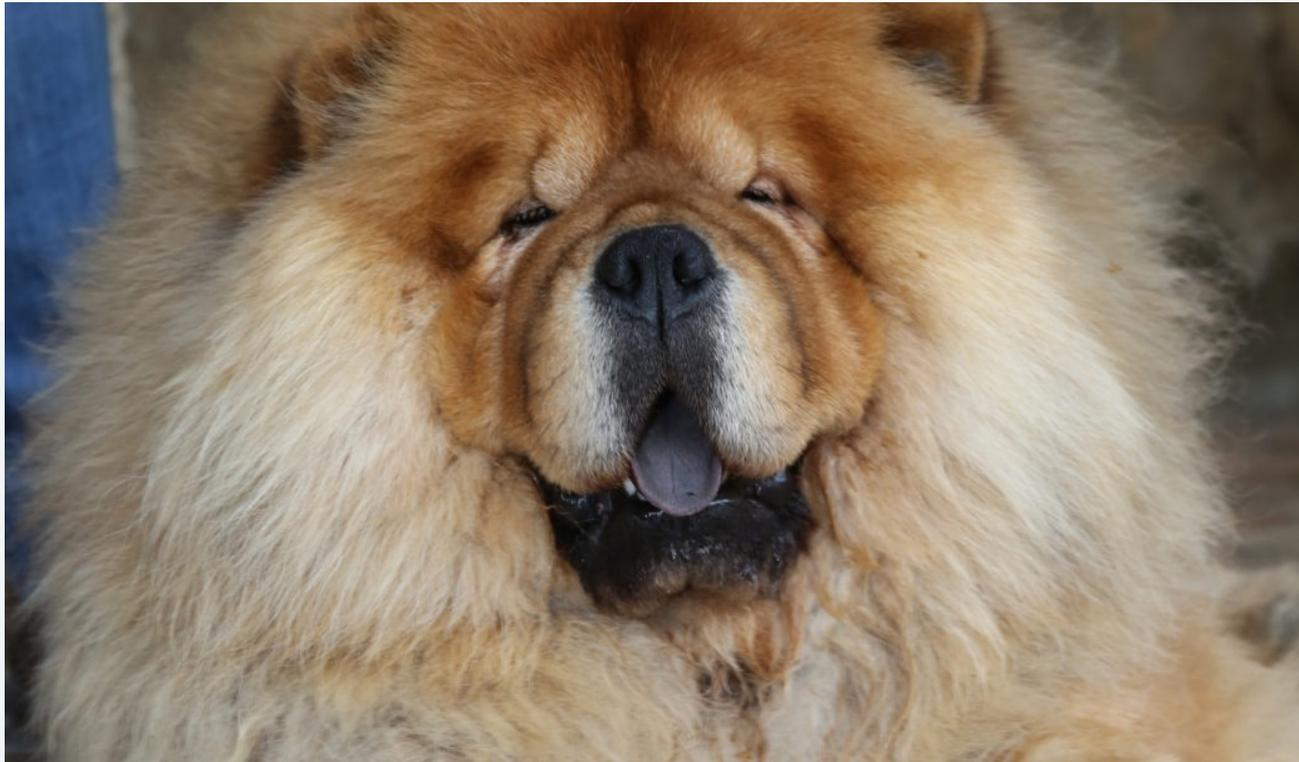


# L'ASSOCIATION CHOW AU CŒUR

Et son fonds de dotation Chow au Coeur  
Ensemble, pour les chow - chows



Fonds de dotation Chow au Cœur *(Contactez-nous)*

# Ensemble, pour les chow-chows

- Depuis 2014, avec vous, CHOW AU CŒUR se bat pour défendre les chow-chows.
- C'est uniquement grâce au soutien de ses adhérents et de ses généreux donateurs, unis pour donner une vie meilleure, des soins et une bonne famille adoptante, que nos actions sont rendues possibles.
- Pour amplifier notre force Chow au Cœur a créé **le fonds de dotation**.  
*(Contactez-nous pour toutes précisions)*



www.shutterstock.com • 686258560



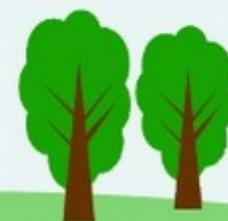
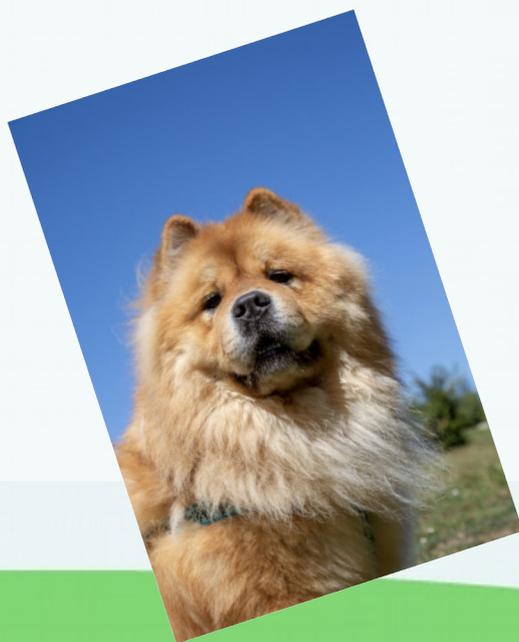
# Un fonds de dotation ? Qu'est-ce que c'est ?

- Pour garantir la pérennité des actions menées pour les chow-chows :
  - l'association Chow au Cœur a créé « le fonds de dotation CHOW AU CŒUR qui peut recevoir des legs, donations et capitaux d'assurances-vie.
  - Les donations, legs et assurances-vie destinés à ce fonds de dotation sont exonérés de droits de mutation, c'est-à-dire de l'ensemble des droits et taxes habituellement perçus par le notaire pour le compte de l'État et des collectivités.
- Autrement dit, 100% de la valeur des biens versés au fonds de dotation Chow au Cœur (nous contacter) serviront effectivement à les défendre et ne seront pas taxés par l'administration fiscale.
  - **Loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie :**  
**Article 140 :** « Le fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif [Loi n° 2008-776](#) Loi n° 2008-776 qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général. »



# Soutenir Chow au Coeur de manière pérenne

- *Le Fonds de dotation Chow au Cœur a pour vocation d'accompagner sur le long terme les grandes missions d'intérêt général de l'association. Il vous offre l'opportunité d'inscrire durablement votre générosité dans l'histoire de Chow au Cœur et de contribuer à assurer la pérennité de son action .*
- En complément des dons directs à l'Association, Chow au Cœur vous offre l'opportunité de vous associer durablement à sa mission d'intérêt général, en devenant partenaire du **Fonds de dotation Chow au Cœur** : votre don sera préservé et générera des revenus chaque année, permettant de soutenir les actions et projets sur le très long terme.



# Nous contacter

- **Fonds de Dotation Chow au Cœur**

*Déclaré en Préfecture de Caen (14) – J.O. Du 29.12.2018 N° 1337*

- 42 rue de Lébisey
- 14000 Caen
- France
- [srayss@gmail.com](mailto:srayss@gmail.com)
- (+33) 06 50 22 46 33
- (+33) 03 86 96 63 03

- **Contactez-nous pour obtenir les statuts complets du « Fonds de Dotation Chow au Cœur »**

Notre avenir  
Passe par le Fonds de dotation  
Chow au Cœur



# Donner en toute confiance

- Le fonds de dotation Chow au Cœur rend public ses comptes annuels, qui sont tenus par un expert comptable et contrôlés par un commissaire aux comptes indépendant
- Un collège des donateurs est constitué afin de garantir la transparence de l'utilisation des fonds



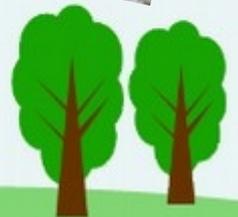
# Donner, par un legs dans son testament

- En choisissant de léguer une partie de votre patrimoine au fonds de dotation Chow au Cœur, vous nous permettez de poursuivre notre mission dans la durée. Même lorsque vous ne serez plus là, ce legs, conformément à votre volonté, vous permettra de continuer d'agir pour les chows.
- On peut parfois se dire qu'un testament n'a d'intérêt que lorsque l'on possède un patrimoine important, mais sachez que même le plus petit montant nous permet d'agir.
- Pour que 100% de la valeur de votre legs puisse nous servir à défendre les chow-chows, **c'est le fonds de dotation Chow au Cœur ... qu'il convient d'inclure dans votre testament.** Ce fonds de dotation a pour objet de financer les actions menées par l'association Chow au Cœur.
- **Pour inclure le fonds de dotation Chow au Cœur, dans votre testament, il y a une désignation exacte à utiliser :**
- **Votre notaire, au vu des statuts du Fonds de Dotation Chow au Cœur (Déclaré en Préfecture de Caen (14) – J.O. Du 29.12.2018 N° 1337) saura quel libellé exact utiliser.**



# Léguer pour protéger votre chow chow

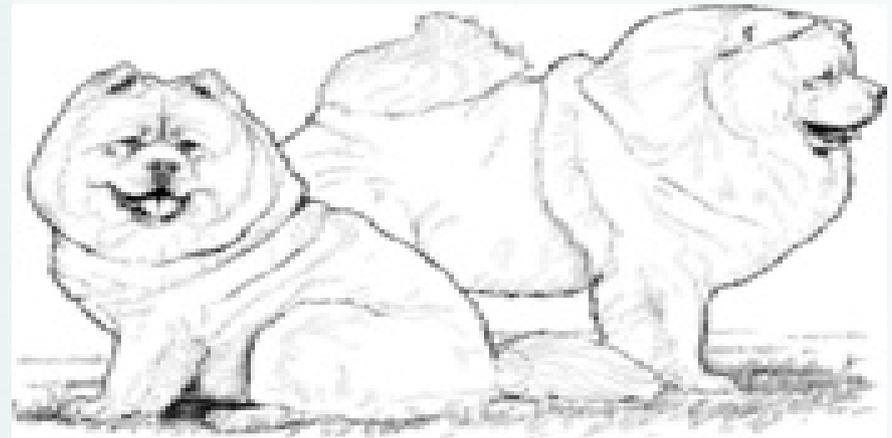
- *Vous pouvez préciser dans votre testament les conditions dans lesquelles votre patrimoine sera transmis. Vous pouvez par exemple léguer un bien au fonds de dotation Chow au Cœur à condition que ce dernier veille sur vos animaux de compagnie après votre décès.*



## Souscrire une assurance-vie au bénéfice des chow chows

- En choisissant le *FONDS de DOTATION CHOW au CŒUR*.. comme bénéficiaire d'**une assurance-vie**, vous vous assurez que votre argent sera utilisé conformément à votre souhait de créer un monde où les chows seront aimés, soignés et traités comme vous avez vous-même aimé et soigné vos amis à langue bleue.

- **Une assurance-vie , pour nous ..**



# Les avantages de l'assurance-vie

- Le versement du capital de votre assurance-vie au **fonds de dotation Chow au Cœur** est exonéré de tout droit de succession, quelle que soit l'ancienneté de votre contrat, quel que soit l'âge auquel vous avez souscrit votre contrat, quel que soit son montant et quelle que soit la date des versements. Pour bénéficier de tous les avantages légaux et fiscaux, il vaut donc mieux désigner systématiquement le fonds de dotation, et non l'association, dans votre contrat d'assurance-vie.

*(nous contacter ou voir votre notaire et les statuts).*



# LES DONATIONS

- Le Fonds de dotation peut également recevoir des dons de valeurs mobilières ou immobilières ainsi que des donations temporaires d'usufruit.
- Devenir mécène du Fonds de Dotation fait participer activement aux grandes orientations données à l'association : création d'une maison de retraite pour chows-chows d'un « sanctuaire-hébergement » pour chiens traumatisés..
- etc..



# Si tous les chows du monde ...



- Voudraient se donner la patte..
- cela ferait une ronde ...

Que l'avenir ne soit pas ce qui va arriver, mais, ce que nous allons FAIRE



Ensemble, soyons  
**EXTRAORDINAIRES**

